Entrevue avec Formateur et délégations CSV-DP

16/10/2023

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

Ordre du jour

1. Contexte socio-économique & défis à relever
2. Focus: Fonds d'investissement
3. Focus: Construction & logement
4. Dialogue social (relations du travail, fiscalité et sécurité sociale)
5. Focus sectoriel

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Secteur financier
+ Accises
(« Vache à lait »)

Recettes budgétaires

Secteur financier :

75% IRC (€2,4 mia ; 0,8% des contribuables paient 75%) et ICC (€1 mia)

100% TABO (€1,2 mia)

85% IF (€900 mio; 3,45% *des contribuables paient 75%)*

Accises :

€1,7 mia (50% carburants et 50% tabacs)

Coûts salariaux indirects

13% cotisations patronales

Fiscalisation sécurité sociale

Activité économique

Tissu économique national (commerce, artisanat, horeca)

Dépenses budgétaires

Dépenses sociales (47%)

Fonction publique (24%)

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Prévisions croissance PIB réel	Publication	2023	2024
STATEC	NDC 2023-1 (12.6)	1.5	2.5
CE	Country Report (24.5)	1.6	2.4
FMI	Article IV (24.5)	1.1	1.7
OCDE	Perspectives économiques (7.6)	0.8	2

- **Révision encore à la baisse** du PIB par le STATEC ?
- **Impact croissance du PIB** sur les autres domaines (emploi, recettes fiscales, cotisations sociales) et donc sur notre modèle socio-économique
- Existence/aggravation de **nombreux risques** (tensions géopolitiques, taux d'intérêts, refonte du système fiscal international, secteur de la construction...)

Statnews du 14.9 : -1,7% pour PIB T2 2023 par rapport à T2 2022

➢ **Il s'agit de relancer la croissance économique et anticiper / minimiser l'impact des risques**

ORIGINE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

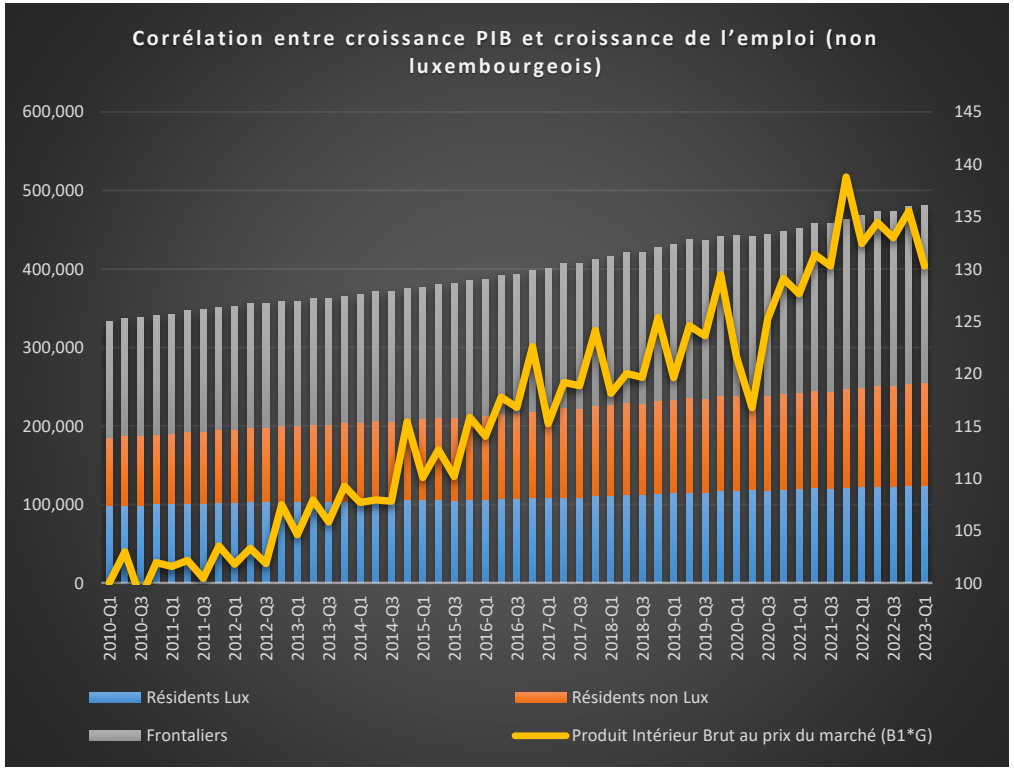

Croissance 2010-2020	
Résidents Lux	25%
Résidents non Lux	51%
Frontaliers	53%
PIB	30%

Tant que le Luxembourg ne gagnera pas en productivité, la croissance de l'emploi (frontalier) restera essentielle

CONTEXTE BUDGETAIRE

Déficit de l'administration centrale (millions EUR ; PSC 2023)

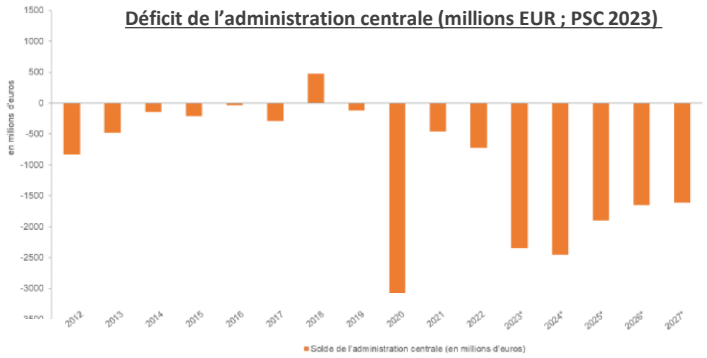

Déficit des administrations publiques (millions EUR ; PSC 2023)

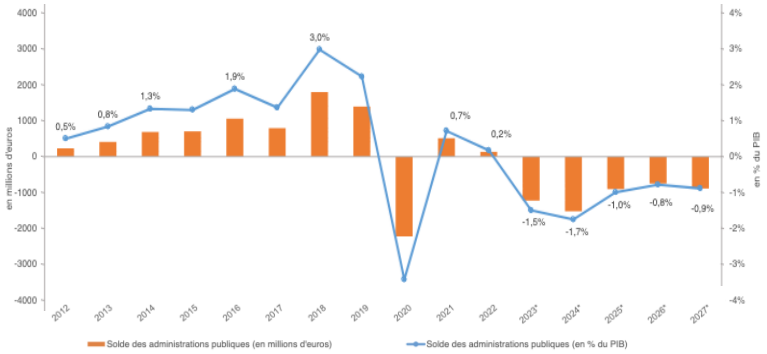

- Adm. centrale : énormes déficits ➔ 10 mia EUR de déficit cumulé 2023-2027
- Sécu : réduction de moitié de l'excédent (1,1 mia EUR en 2023 ➔ 0, 57 mia EUR en 2027)

- Adm. publiques : dorénavant aussi en déficit

- **Maintenir l'attractivité des secteurs économiques porteurs**
- **Mener une politique budgétaire prudente et cibler davantage les aides aux ménages**
- **Optimiser les dépenses budgétaires (dépenses courantes > investissements dans l'innovation, la transition digitale et environnementale)**

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

LES DÉFIS À RELEVER

DEFIS DU LUXEMBOURG

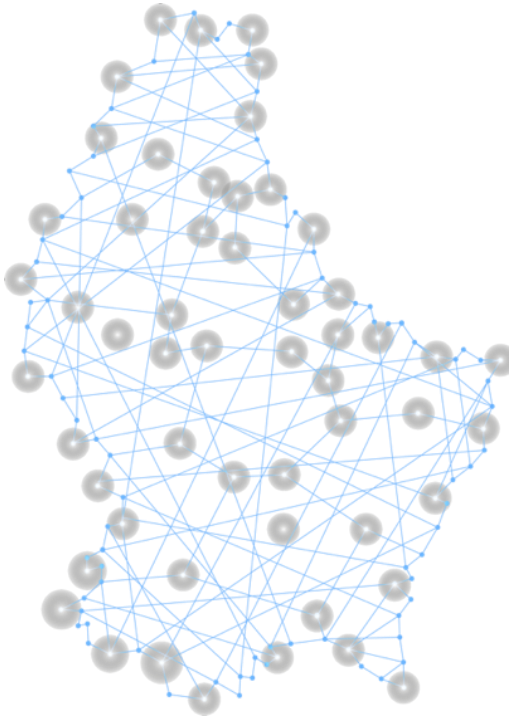

Le Luxembourg fait face à un certain nombre de défis structurels qui impactent la compétitivité des entreprises et du pays :

- La **pénurie de main-d'œuvre** et un marché de l'emploi et des entreprises en mutation
- L'accélération des **transitions** digitale, énergétique et environnementale et le besoin accru en innovation
- Des **infrastructures et services publics** sous tension
- L'offre de **logements** structurellement déficitaire
- Un **système d'indexation** problématique en période d'inflation et incompris par les maisons-mères
- Le manque de **soutenabilité des finances publiques** et de la sécurité sociale.

Ces défis sont amplifiés du fait du contexte international et économique actuel et une crise frappant actuellement le secteur de la construction de logements.

RELANCER LES FONDAMENTAUX ECONOMIQUES

Productivité

Évolution de la productivité réelle du travail par heures travaillées (CNP)

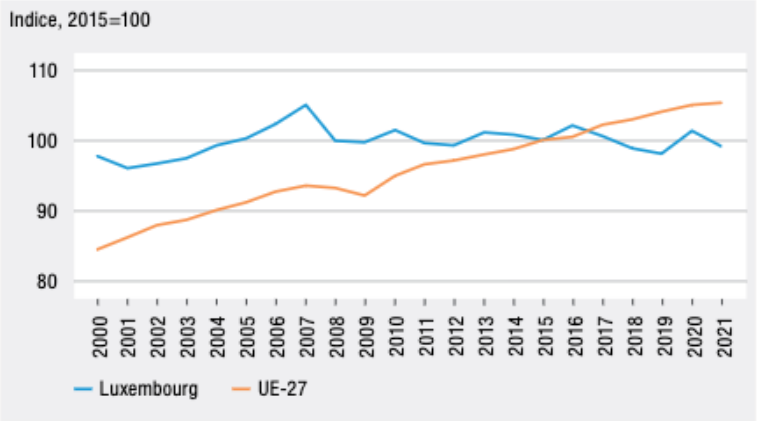

Compétitivité

Évolution du classement «Compétitivité» du Luxembourg (IMD)

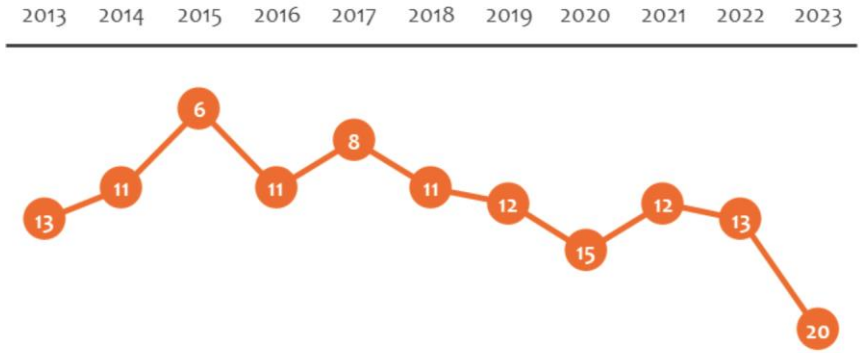

Digital (8E classement DESI 2022)

- Continuer à investir : le Luxembourg est passé de la 4e à la 11e place sur la dimension connectivité
- Mieux intégrer le numérique : 18e place

MAIN-D'OEUVRE: PRIORITE NATIONALE

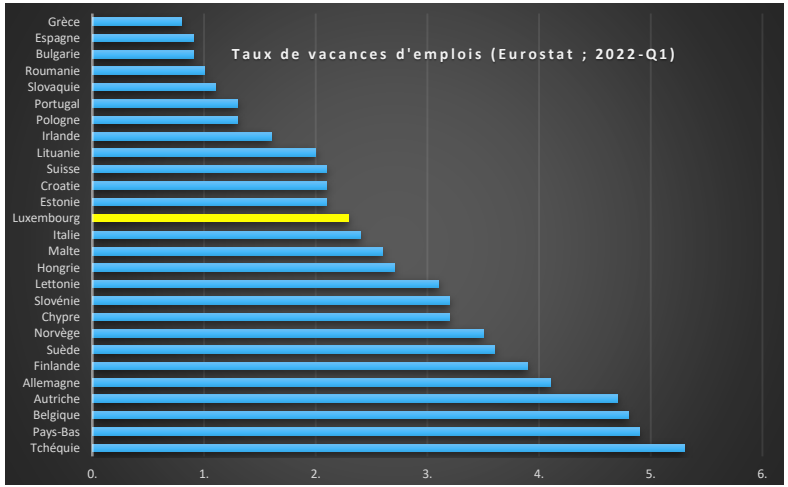

- Pénurie aussi dans les autres pays européens
- Importance d'être attractif
- Importance de pouvoir attirer des non-européens
- Guerre des talents -> priorité agenda politique

- Nécessité à **court terme :** malgré un niveau de salaires relativement élevé en comparaison internationale, le manque de main-d'œuvre est de plus en plus perçu comme un **obstacle au développement des entreprises** :
  - Selon la CdC, 55% manque de main-d'œuvre qualifiée = **principal défi** pour leur développement économique en 2023.
  - Selon la CdM, 70% des entreprises artisanales ont confirmé un manque de personnel.

- Nécessité à **long terme** :
  - Transitions digitale et environnementale
  - Modèle socio-économique : besoin de recrutement au Luxembourg de 300.000 personnes (dont 100.000 nouveaux) à l'horizon 2030 (2020-2030).

LES FACTEURS AGISSANT SUR LA DISPONIBILITE DE MAIN D'ŒUVRE

Dispositif légaux et aspects réglementaires

- Inflation des jours de congé
- Inflation des obligations et reporting
- Coûts de la MO (indexation salaires)
- Absentéisme

+

Aspect économique

- Compétences disponibles non adaptées à la réalité des entreprises
- Coût du logement et de la mobilité
- Générosité du système de retraite

+

Aspect sociologique et Work life balance

- Attentes des salariés
- Mobilité
- Télétravail

+

Aspect démographique

- Départ en retraite
- Démographie Grande Région

L’industrie luxembourgeoise des fonds d’investissement

- Jean-Marc Goy - Président

alfi association of the luxembourg fund industry

01

État des lieux

alfi
association of the
luxembourg fund industry

L'industrie européenne des OPC

Les 10 plus grands domiciles de fonds d'investissement en Europe au 30 juin 2023

OPCVM & FIA

Pays	Actifs nets sous gestion EUR millions	Part de marché en %
Luxembourg	5 197 746	26,2
Irlande	3 818 982	19,3
Allemagne	2 574 599	13,0
France	2 220 196	11,2
Royaume-Uni	1 840 238	9,3
Suisse	826 006	4,2
Pays-Bas	806 656	4,1
Suède	531 969	2,7
Italie	352 166	1,8
Espagne	347 278	1,8
autres pays	1 316 397	6,6
Total	**19 832 232**	**100,0**

OPCVM (UCITS)

Pays	Actifs nets sous gestion EUR millions	Part de marché en %
Luxembourg	4 232 005	33,6
Irlande	2 975 573	23,7
Royaume-Uni	1 345 639	10,7
France	886 927	7,1
Suisse	644 219	5,1
Suède	506 062	4,0
Allemagne	469 774	3,7
Espagne	310 090	2,5
Italie	239 938	1,9
Belgique	192 181	1,5
autres pays	776 711	6,2
Total	**12 579 119**	**100,0**

Source: EFAMA

Les OPC luxembourgeois en Europe

Vue d'ensemble depuis 2018

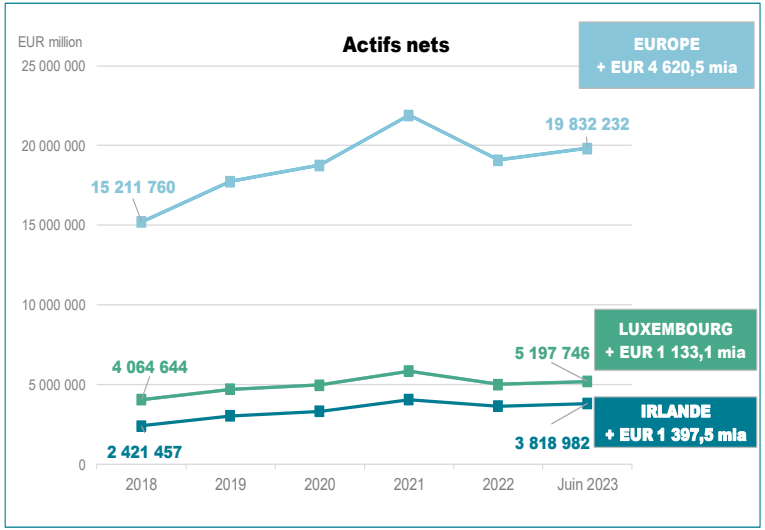

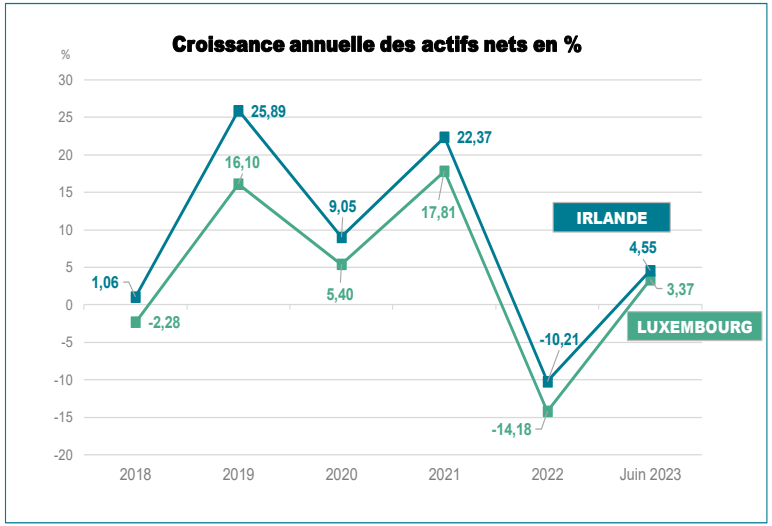

Source: EFAMA

02

Luxembourg – positionnement et enjeux

alfi association of the luxembourg fund industry

Evolution des actifs nets au Luxembourg

Depuis 1987

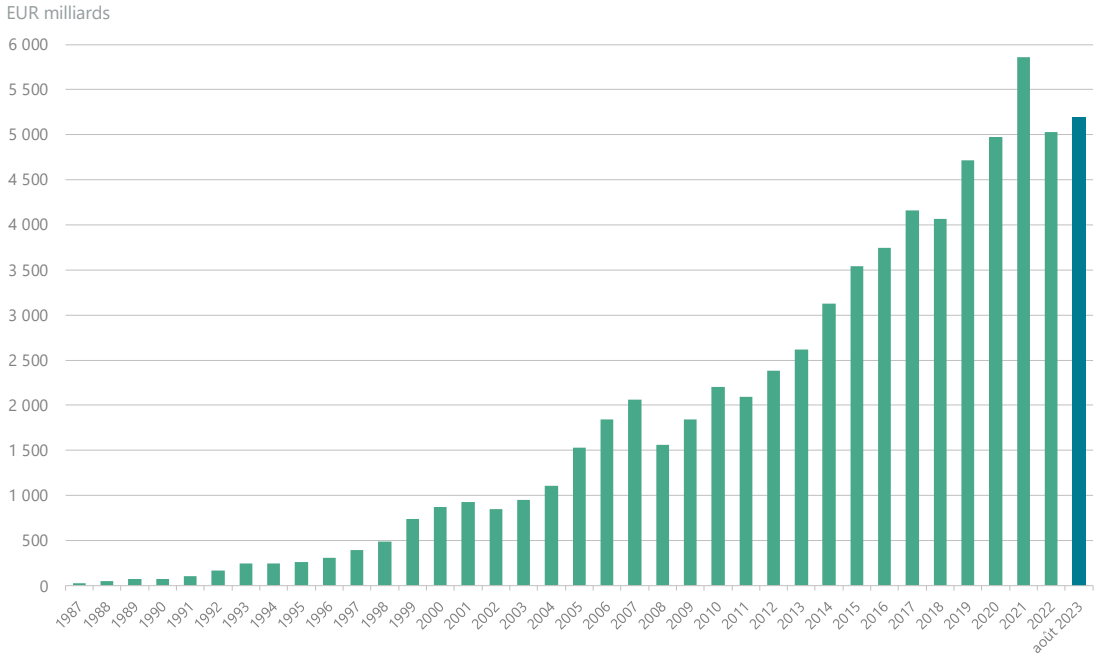

SITUATION AU 31 AOÛT 2023

ACTIFS NETS

EUR 5 195,645 milliards

TAUX DE CROISSANCE

Depuis le 1er janvier 2023 :
3,32%

Sur les 12 derniers mois:
-1,98%

Source: CSSF

La taxe d'abonnement

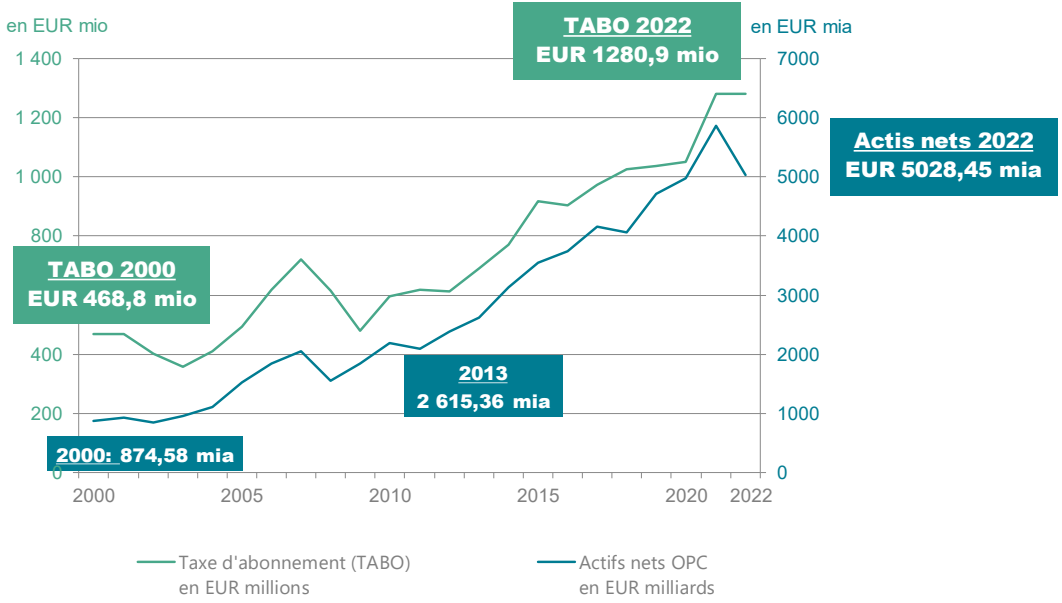

RATIO D'ENCAISSEMENT AU T1 - 2023

17 510 EUR de VNI ⇔ 1 EUR de Taxe d'abonnement (TABO)

1 milliard de VNI ⇔ EUR 57 111 de TABO
par trimestre

Sources : Rapport d'activité 2022 AED / Projet de budget 2023/ CSSF

Impact sur l'économie nationale

Vue d'ensemble de l'impact des OPC luxembourgeois sur l'économie nationale

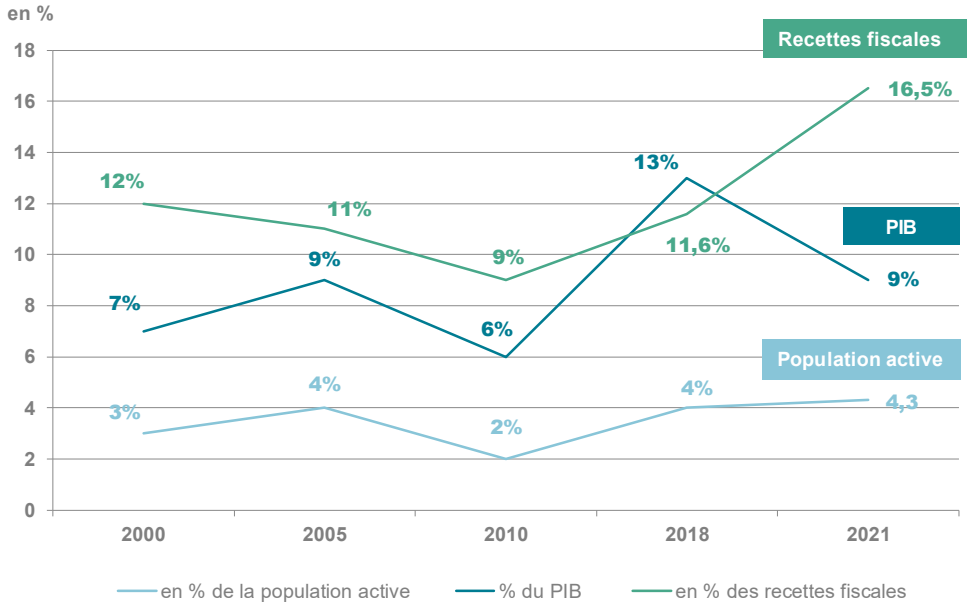

Sources Codeplafi / LFF ,
Etude impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise

03

Distribution transfrontalière des fonds d'investissement

alfi
association of the
luxembourg fund industry

Luxembourg toujours leader, mais…

Part de marché des fonds luxembourgeois en matière d'autorisation accordées pour la distribution transfrontalière

Luxembourg leader du marché avec 77 043 agréments accordés en 2022, MAIS…

EVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ DU TOP 3 DES LEADERS EUROPÉENS

Depuis 10 ans

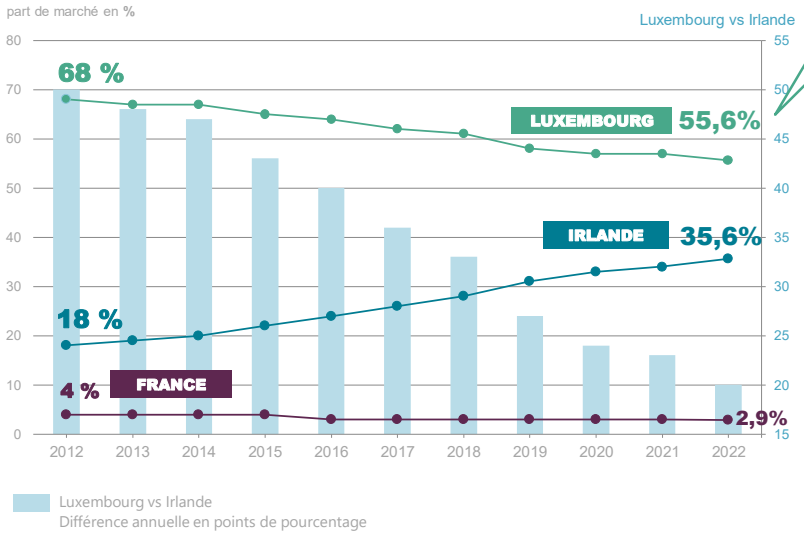

AU NIVEAU MONDIAL

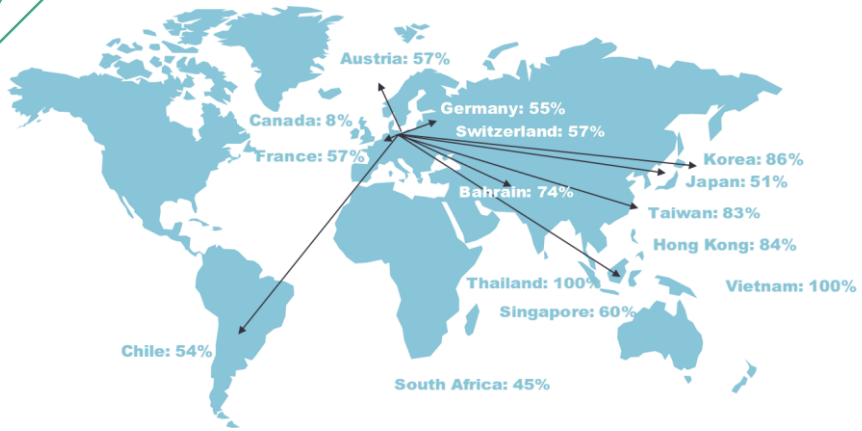

Sources : PwC Global AWM & ESG Market Research Centre analysis, Lipper , données décembre 2022)

04

ETF

alfi
association of the
luxembourg fund industry

Les ETF – segment en forte croissance

- Les actifs sous gestion des ETF **devraient croître à un taux de croissance annuel moyen de 9,0 %** pour atteindre **14.100 milliards d'USD d'ici 2027** dans un scénario de base, soit 9,5 % des actifs sous gestion mondiaux.
- Si les États-Unis restent le leader mondial incontesté dans le domaine des ETF, l'Europe rattrape rapidement son retard, avec 15,45 % des actifs sous gestion des ETF à la fin du deuxième trimestre 2023.
- La majeure partie de ces actifs est domiciliée en Irlande et au Luxembourg, qui sont respectivement deuxième et quatrième en termes de juridictions ayant les actifs mondiaux les plus élevés

GLOBAL ETF AUM AS OF Q2 2023 (%)

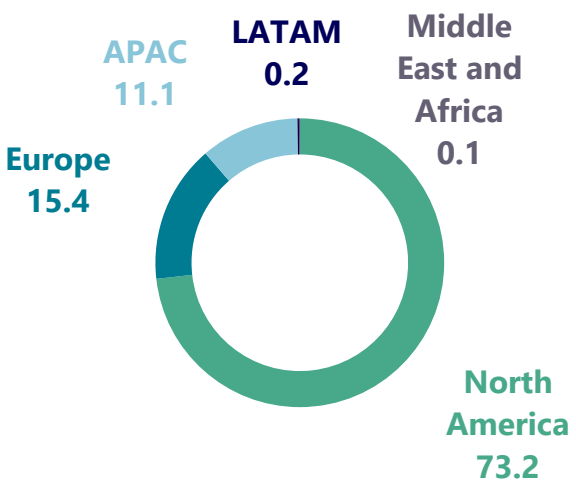

TOP JURISDICTIONS FOR ETF AUM, Q2 2023 (EUR BN)

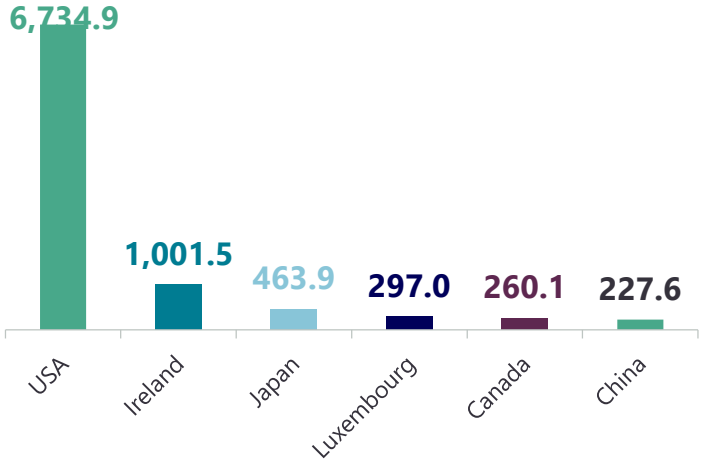

Source: PwC Global AWM & ESG Research Centre; Refinitiv Lipper

L'Irlande détient 68 % du marché européen des ETF ...

- Les actifs sous gestion des ETF luxembourgeois sont passés de 51,4 milliards d'euros en 2012 à 297,0 milliards d'euros au deuxième trimestre 2023, soit un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 15,77 %.
- Toutefois, cette croissance n'est pas comparable à celle des actifs sous gestion des ETF en Irlande, qui sont passés de 98,2 milliards d'euros à 1 001,5 milliards d'euros au cours de la même période, soit un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 22,3 %.
- En juin 2023, les actifs gérés par les ETF irlandais dépassaient le seuil de 1 milliard d'euros et représenteront 68 % de l'ensemble du marché européen des ETF

ETFS AUM IN LUXEMBOURG AND IRELAND, 2012-Q2 2023 (EUR BN)

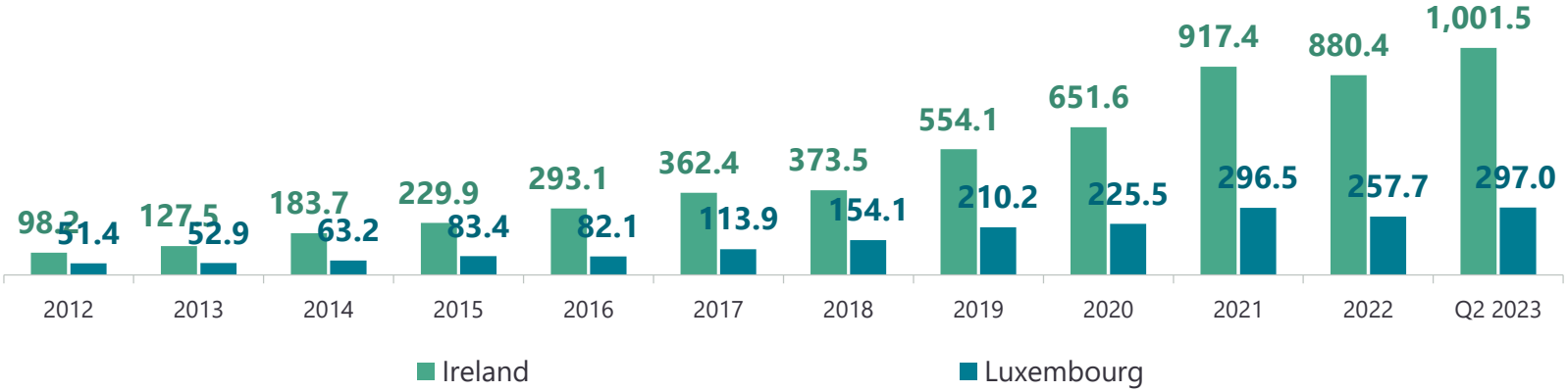

Source: PwC Global AWM & ESG Research Centre; Refinitiv Lipper

... et continue d'attirer l'essentiel des flux

- L'Irlande a eu beaucoup plus de succès dans l'attraction des flux d'investissement vers les ETF au cours de la dernière décennie, réussissant même à engranger 79,7 milliards d'euros de flux nets au milieu des marchés tumultueux de 2022.
- À titre de comparaison, le Luxembourg a enregistré des flux nets de 1,67 milliard d'euros la même année.

ESTIMATED NET FLOWS IN ETFS IN LUXEMBOURG AND IRELAND, 2012-2022 (EUR BN)

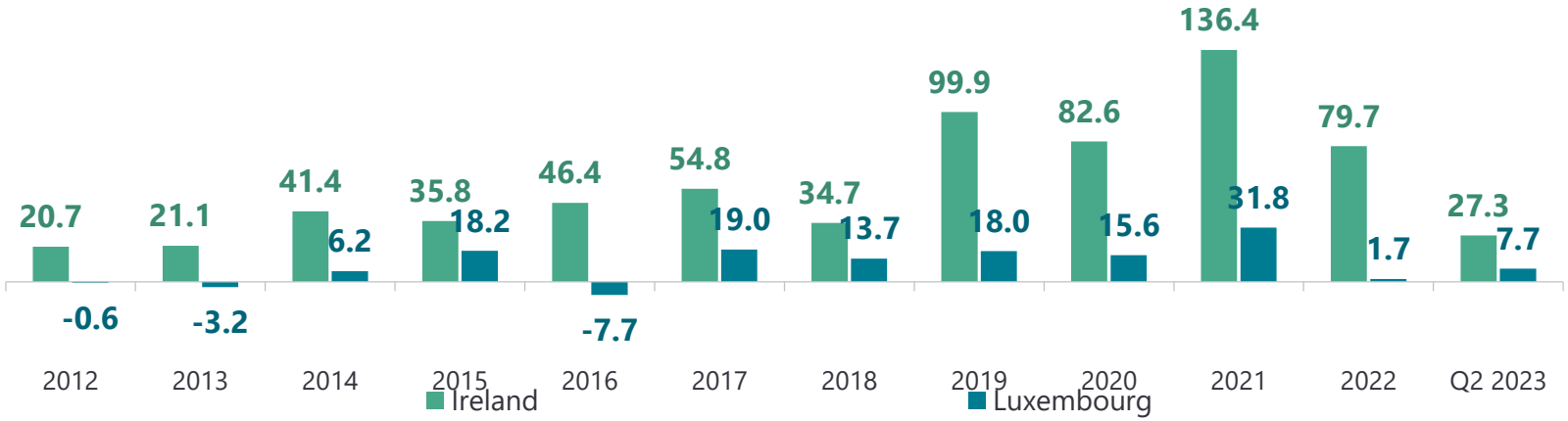

Source: PwC Global AWM & ESG Research Centre; Refinitiv Lipper

Le Luxembourg à la traîne pour les ETF actifs

- L'Irlande s'est déjà positionnée en tant que leader du secteur émergent des ETF actifs en Europe, avec une croissance impressionnante de 21,4 % des actifs sous gestion des ETF, qui sont passés de 6,7 milliards d'euros en 2018 à 19,6 milliards d'euros d'ici le deuxième trimestre 2023
- Au cours de la même période, l'activité des ETF actifs au Luxembourg a été presque inexistante. Le pays n'a pas encore franchi la barre du milliard d'euros au deuxième trimestre 2023, alors qu'il est déjà dépassé par Jersey et la Suisse en Europe.

ACTIVE ETF AUM IN IRELAND AND LUXEMBOURG, 2012-Q2 2023 (EUR BN)

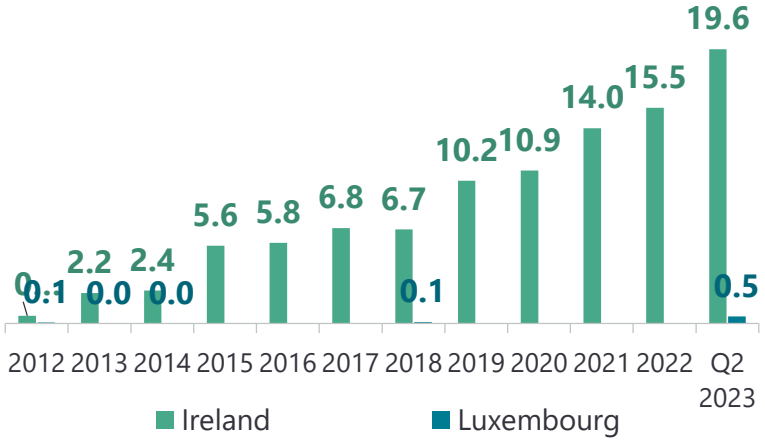

ACTIVE ETF AUM IN EUROPE, Q2 2023 (EUR BN)

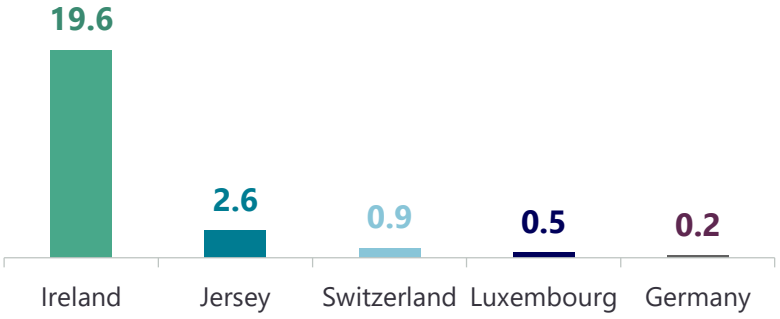

Source: PwC Global AWM & ESG Research Centre; Refinitiv Lipper

Constats

- Concurrence accrue
- Pression énorme sur les coûts et les marges *(produit et sociétés de gestion)*
- Environnement fiscal hautement concurrentiel *(désavantage v-à-v de l'Irlande i.e. taxe d'abo., traité contre la double imposition et fiscalité des entreprises)*
- Évolution constante au niveau de la gamme des produits offerts *(i.e.croissance forte des fonds ETF actifs et passifs,) -> parts de marché !,*
- Perte d'opportunités d'affaires

05

Il est grand temps d’agir...

Actions à entreprendre

Pour assurer le positionnement futur du secteur des fonds et renforcer la compétitivité, il faudrait agir sur:

- Fiscalité des ETF actifs
- Réduction du taux fiscal appliqué aux entreprises du secteur
- L'imposition de personnes physiques

The time to repair the roof is when the sun is shining

JOHN F. KENNEDY - STATE OF THE UNION ADDRESS, JANUARY 11 1962

Thank you

alfi association of the luxembourg fund industry

12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

Tel. +352 22 30 26 - 1
info@alfi.lu

www.alfi.lu

CONSTRUCTION

CONSTATS

- Le logement est un problème majeur et urgent au Luxembourg (programmes CSV & DP)
- Enjeu pour citoyens et toute l'économie (accès au logement, pression sur les coûts salariaux, disponibilité de travailleurs, attractivité)
- Impact court terme :
  - Baisse de 63% de la vente d'appartements en construction sur un an
  - Estimation du nombre de logements non construits à 1.500 unités et impact sur les finances publiques de €300mio
  - Secteur de l construction en crise (plan de maintien d'emploi sectoriel)
- Impact moyen terme :
  - Secteurs de la construction au sens large pourrait toucher les investisseurs, les concepteurs (architectes, bureaux d'études), les entreprises de construction, leurs fournisseurs et les établissements de crédit et d'assurance actifs dans le domaine du logement, et d'une manière indirecte tous les autres secteurs.
  - Ecart entre demande et offre de logement se creuse, ce qui mènera à moyen terme à une accentuation de la pénurie de logements, détériorant de plus en plus l'attractivité de l'économie nationale.

Mesures d'urgence limitées à 12 mois pour redynamiser le marché du logement : Agir sur la demande

- Abolir les frais d'enregistrement de 7% sur la quote-part de la construction déjà réalisée (constituer des stocks de logements et ne pas ralentir la cadence de construction).
- En matière de fiscalité, introduire l'amortissement accéléré à 6%, le remploi de la plus-value sur un bien de remplacement, et l'imposition des plus-values au quart du taux global.
- En matière de TVA, introduire un nouveau taux de TVA réduit de 5% applicable aux livraisons des immeubles destinés au logement locatif et rehausser le plafond de TVA réduite de 3% actuel de €50'000 à €100'000 par logement créé ou rénové.
- Retirer le PL Bail à usage d'habitation et plus particulièrement les dispositions en relation avec la réduction du taux de rendement maximum annuel du loyer.
- Reporter en avant des marchés publics pour compenser en partie une demande privée défaillante.

Stratégies moyen et long terme pour réduire la tension sur le logement : Soutenir l'offre (réalisations) de logements

- Fixer un objectif chiffré de logements à construire à moyen et à long terme (2030 et 2040)
- Augmenter l'offre de logement abordable, par une action concertée commune public-privé
- Sous-traitance par le pouvoir public au secteur privé de la conception et de la réalisation de projets immobiliers (soumissions, PPP, …)
- Mobiliser des terrains à bâtir:
  - Extension des périmètres d'agglomération à travers les "Baulandverträge"
  - Mobilisation des terrains **publics**
  - Introduction d'une taxe nationale en vue de la mobilisation de terrains à bâtir **privés** (p.ex. "Baulücken »)
  - Réforme de l'impôt foncier
- Réduire l'impact du foncier sur les prix des logements (augmenter la densité et construire en hauteur)
- Explorer des pistes plus innovantes (p.ex. construire plus d'immeubles fonctionnels comprenant des logements).

Stratégies moyen et long terme pour réduire la tension sur le logement : Soutenir l'offre (réalisations) de logements

- Mise en place d'une politique de simplification des procédures en matière d'urbanisme :
  - Limiter les compétences du ministre de l'envrionnement au seules zones vertes et supprimer toute application de la loi modifiée de 18.07.2018 à l'intérieur des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées
  - Adapter la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain:
    - ✓ Assouplir la procédure PAP : fusionner les procedures afin de réduire les délais
    - ✓ Formaliser la plateforme réunissant les administrations concernées par un PAP Nouveau Quartier
  - Coopération des communes dans une stratégie logement à moyen et long terme

Les propositions de l'UEL en vue des élections législatives visent à développer un **environnement plus attractif pour les talents durables** (entreprises et collaborateurs) en agissant sur les **politiques d'emploi, de sécurité sociale, de fiscalité** pour répondre aux défis.

Nous mettons la **priorité** sur la capacité du Luxembourg à **attirer, former et mobiliser ces talents de demain**.

EMPLOI

ORGANISATION & TEMPS DE TRAVAIL

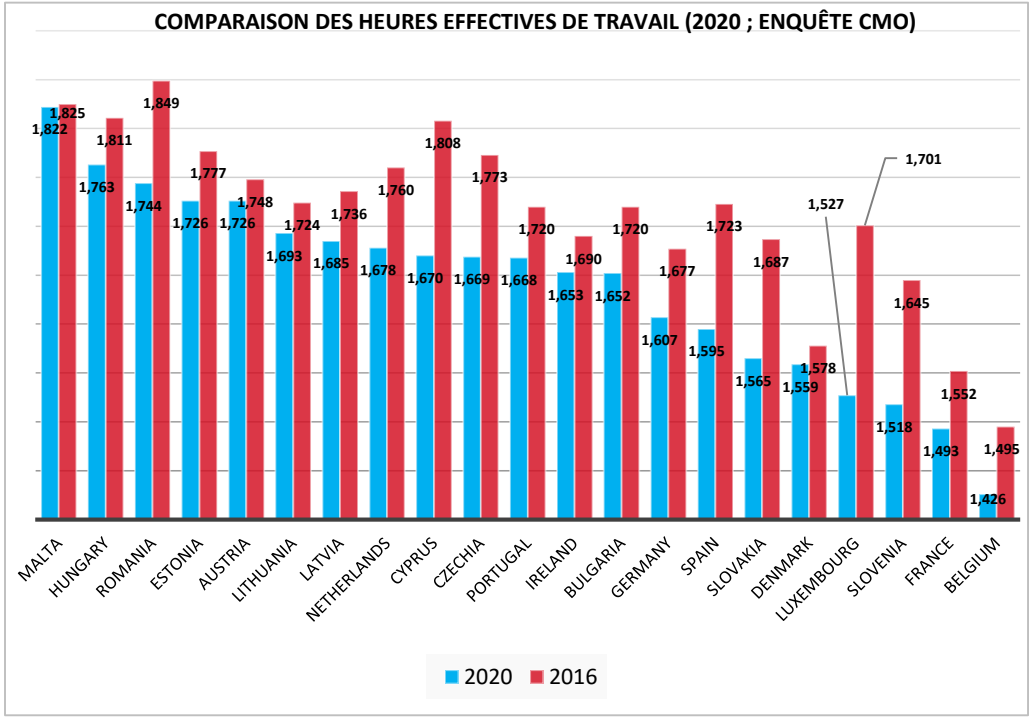

Perte de 174 heures de travail effectif entre 2016 & 2020

Selon l'OCDE, le nombre d'heures de travail effectif aurait encore diminué : 1473 heures en 2022!

Désavantage compétitif important : Pays-Bas (151 heures), Irlande (126 heures), Allemagne (80 heures)…

ORGANISATION & TEMPS DE TRAVAIL

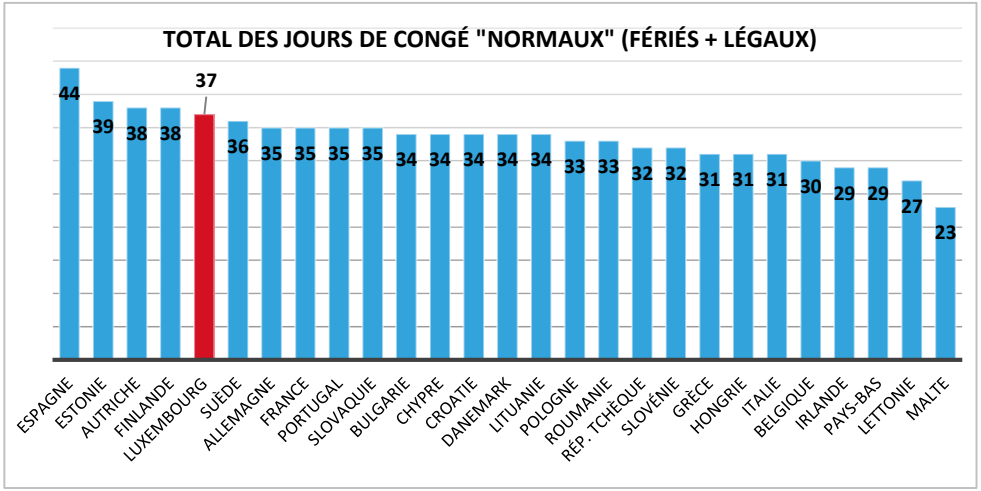

+ UN NOMBRE IMPRESSIONNANT DE CONGÉS SPÉCIAUX

- Formation – délégation à l'égalité
- Parental
- Linguistique
- Paternité
- Maternité
- Sportif
- Volontaires (incendie...)
- Force majeure
- Formation
- Coopération au développement
- Politique
- Mandats sociaux
- Délégation du personnel
- Raisons familiales
- Recherche nouvel emploi
- Jeunesse
- Formation – délégation à la sécurité et santé
- Aidant
- Formation – délégué du personnel
- Accompagnement

TRAVAIL
ACTIVITES DES ENTREPRISES

~~VS~~
ET

CONCILIATION VIE FAMILIALE/PRO

SKILLS & FORMATION CONTINUE

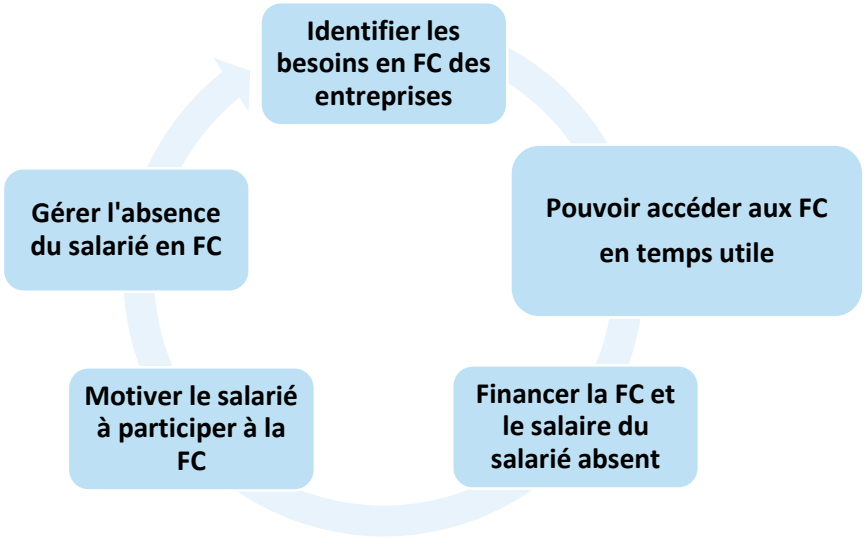

INTERET ENTREPRISES POUR FORMATION CONTINUE (FC)

MAIS différents FREINS

plusieurs LEVIERS d'action nécessaires

NOS PRIORITES EN MATIERE D'EMPLOI

1. Ouverture du cadre légal pour permettre des solutions individualisées

2. Flexibiliser l'organisation du temps de travail

3. Privilégier le dialogue social dans les entreprises

4. Développer la formation continue

UEL

FISCALITÉ

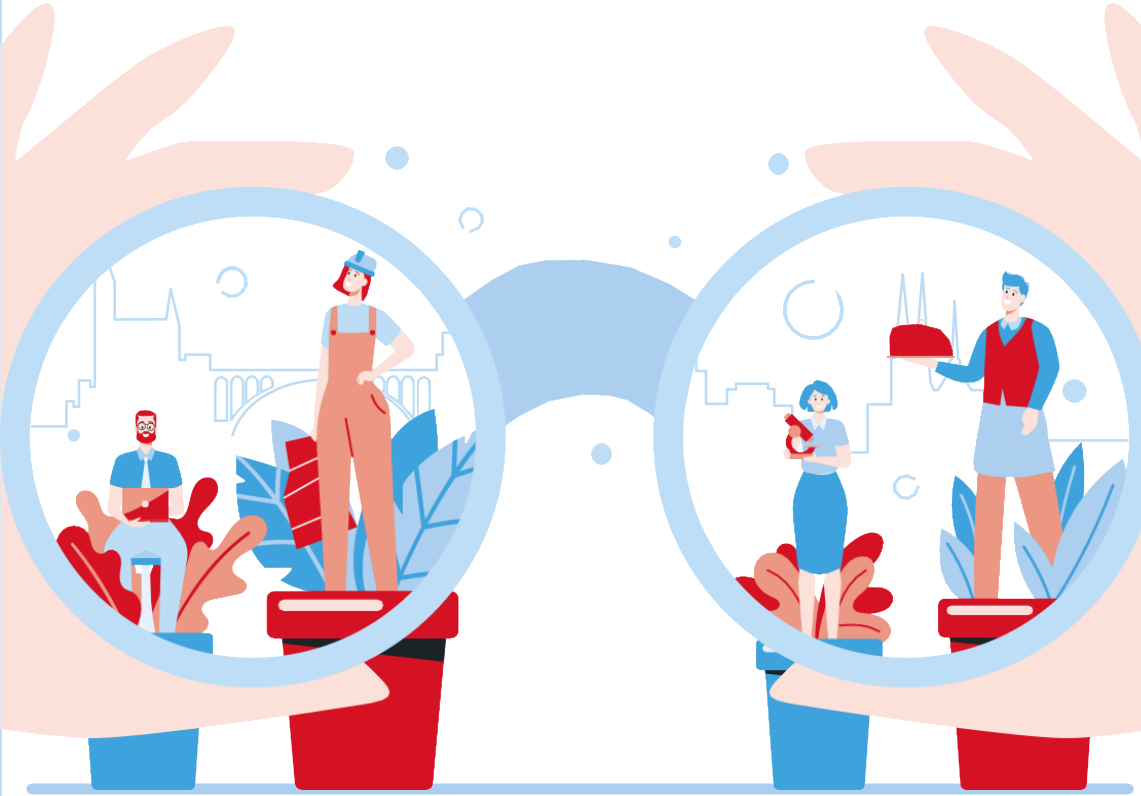

ABBL · ACA Association des compagnies d'assurances et de réassurances du Grand-Duché de Luxembourg · Chamber of Commerce Luxembourg · Chambre des Métiers Luxembourg · Federation des Artisans · FEDIL · HORECA Luxembourg · Luxembourg Confederation

PERSONNES PHYSIQUES

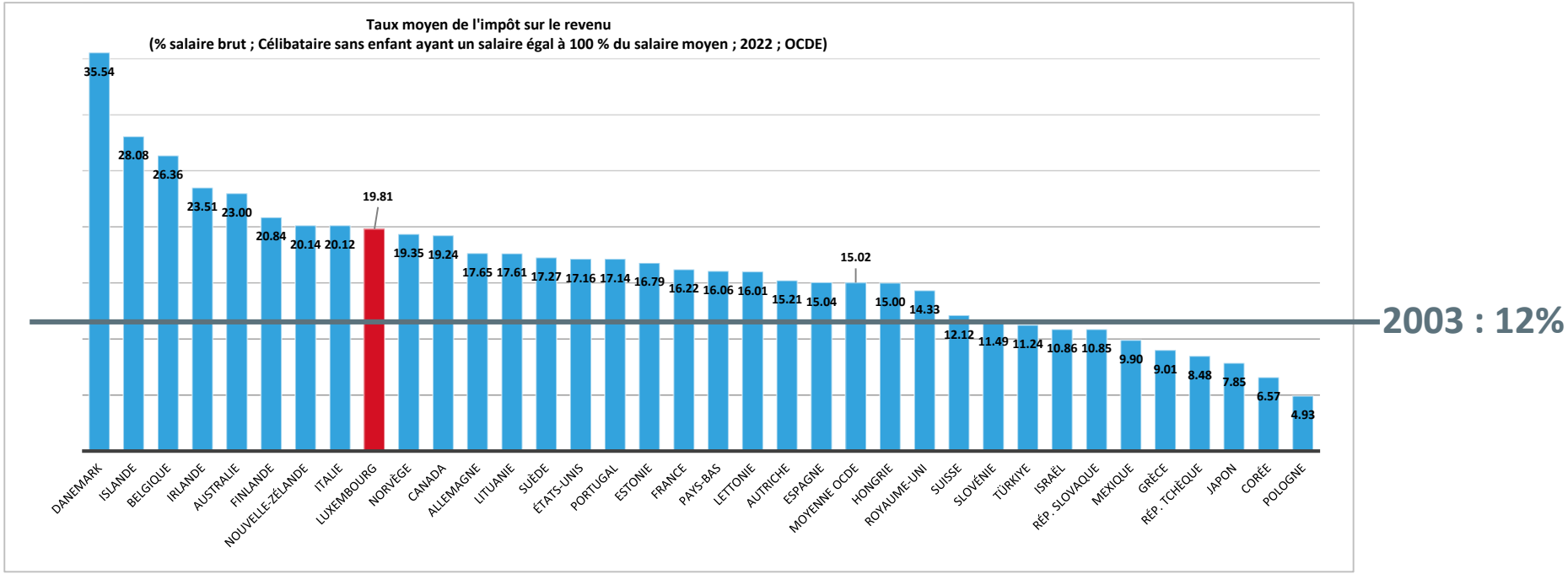

PERSONNES PHYSIQUES

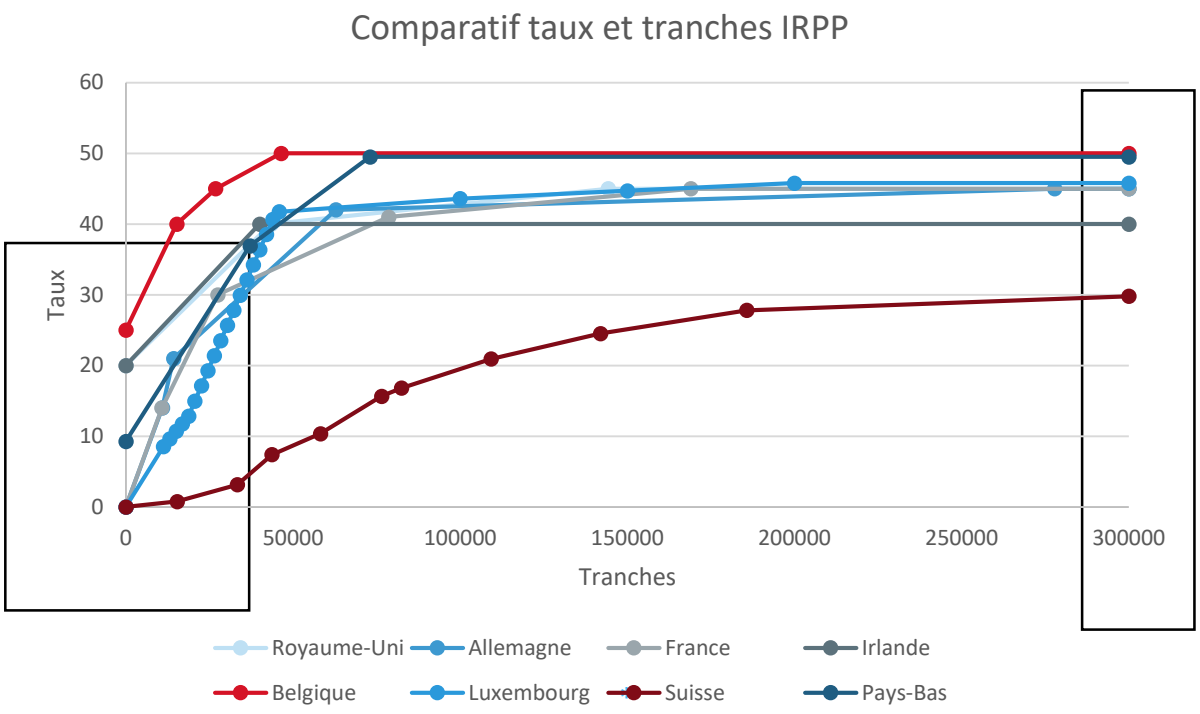

Crédit d'impôt Luxembourg (pour une rémunération SSM)	
CIS	694 EUR /an
CISSM	840 EUR/ an
CIC (2023)	156 EUR/ an

Taux moyen (salaire de 300 000 €)	
Luxembourg	37,41%
Belgique	50,17%
Allemagne	37,90%
France	36,07%
Suisse	28,02%
Pays-Bas	46,62%
Irlande	37,55%
Royaume-Uni	37,17%

PERSONNES MORALES

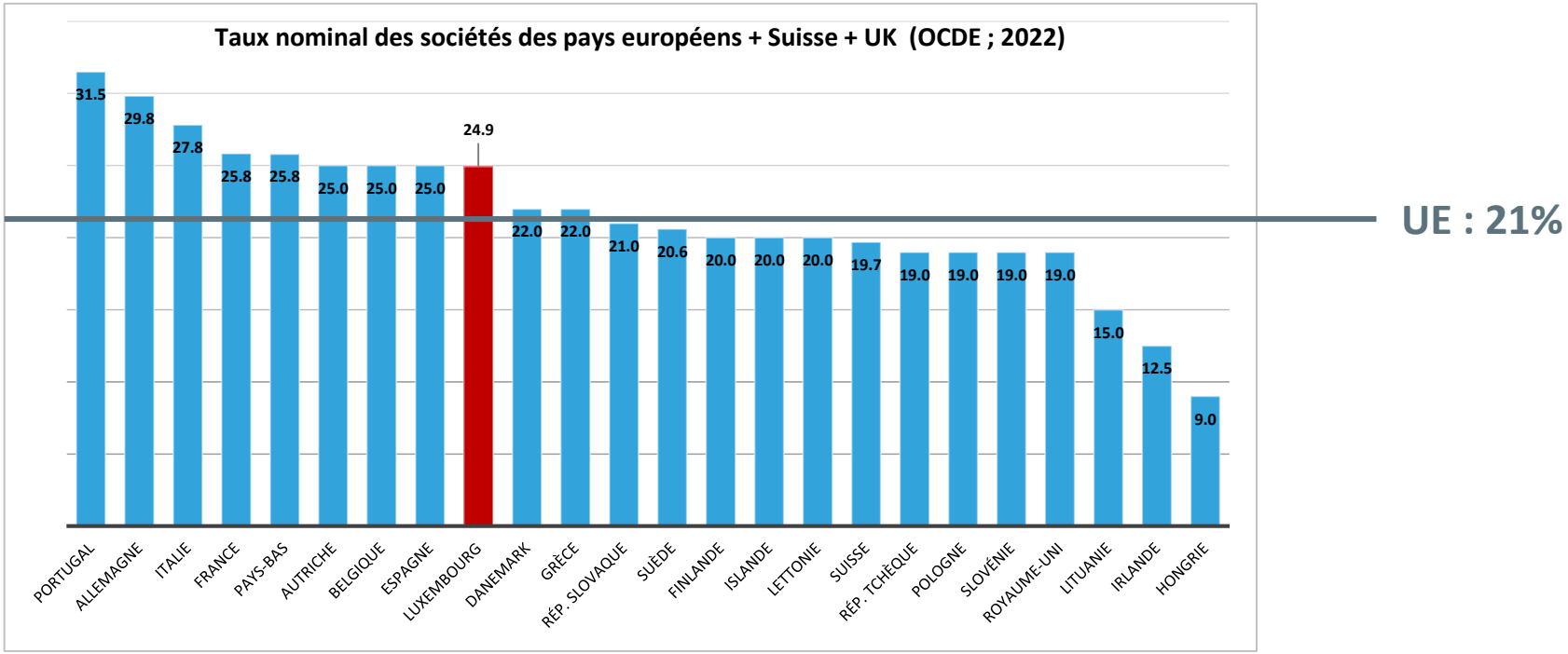

Le Luxembourg est le seul pays européen avec un impôt sur la fortune sur les entreprises !

TELETRAVAIL – ETUDE UEL (Eté 2022)

83% des entreprises participantes souhaiteraient pouvoir offrir 2 jours de télétravail ou plus par semaine, en toute neutralité fiscale et de sécurité sociale.

92% des entreprises participantes estiment que des démarches supplémentaires pour augmenter les seuils de « tolérance » devraient être entreprises par le Luxembourg (au niveau régional ou européen/international).

40% des entreprises participantes ont déjà perdu un candidat potentiel car elles ne proposaient pas assez de télétravail.
Ce chiffre est en augmentation constante.

LE MODELE FISCAL LUXEMBOURGEOIS

Taxshift scenario in Luxembourg

(€ million, in 2025, difference to baseline, E3ME)

Labour
- €2,086 million

Households (60%)	Reduction in personal income tax and social security contributions	-851	41%
	Income support lowest two income quintiles	-401	19%
Employers (40%)	Payroll Tax Credit (PTC) for new employment	-417	20%
	PTC generic	-167	8%
	PTC for reskilling	-125	6%
	PTC for circular innovation	-83	4%
	PTC Corporate Income Tax	-42	2%
		-2,086	100%

Natural resource use
€2,086 million

Traffic (19%)	Kilometre charge	387	19%
Emissions (12%)	Industrial air pollution tax	90	4%
	Ammonia tax (agriculture)	72	3%
	Carbon tax (non-ETS sectors)	63	3%
	Carbon price floor (ETS sectors)	18	1%
VAT (47%)	VAT increase (reduced rate)	461	22%
	VAT increase (standard rate)	516	25%
Shipping (0%)	Marine transport tax	0	0%
Aviation (19%)	Aviation tax	395	19%
Use of resources (0.4%)	Water tax	21	1%
	Feedstock tax (non-energy use of fossil fuels)	2	0.1%
	Waste incineration and landfill tax	7	0.3%
Excise duties (3%)	Tobacco tax	55	3%
		2,086	100%

NOHALTEGKEETSROT

CONSEIL SUPÉRIEUR POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE CSDD.PUBLIC.LU

- "You can't have your cake and eat it (too)" : effet dissuasif ou rentrées fiscales compensatoires?
- Luxembourg = petit pays ouvert dépendant aussi des impôts payés par des non-résidents sur leurs salaires et leur consommation au Luxembourg
- La hausse d'impôts pour un petit nombre de consommateurs ou de postes de consommation au Luxembourg (gaz, électricité, eau, services locaux) ne pourront vraisemblablement pas compenser les allègements fiscaux pour le nombre conséquent de salariés résidents et non-résidents.
- Une hausse des droits d'accises et de la TVA favorise l'inflation. Si elle dépasse celle des pays voisins, elle favorise la délocalisation des ventes en dehors de nos frontières.
- L'inflation et l'index qui suivent la hausse des prix, annulent l'effet de la réduction des impôts initiales et nous laissent avec des prix élevés et des impôts au niveau initial.

NOS PRIORITES EN MATIERE FISCALE

Il est urgent d'agir pour maintenir la compétitivité internationale du Luxembourg pour les talents individuels et les entreprises, en mettant en œuvre une réforme fiscale ambitieuse dès le 1er janvier 2025. Cette réforme fiscale devrait répondre aux objectifs suivants:

1. **Introduire des mesures fiscales pour attirer et fidéliser les talents**

2. **Faire évoluer le cadre fiscal des entreprises pour maintenir une croissance économique durable**

3. **Renforcer la sécurité juridique et simplification administrative en matière fiscale**

SÉCURITÉ SOCIALE

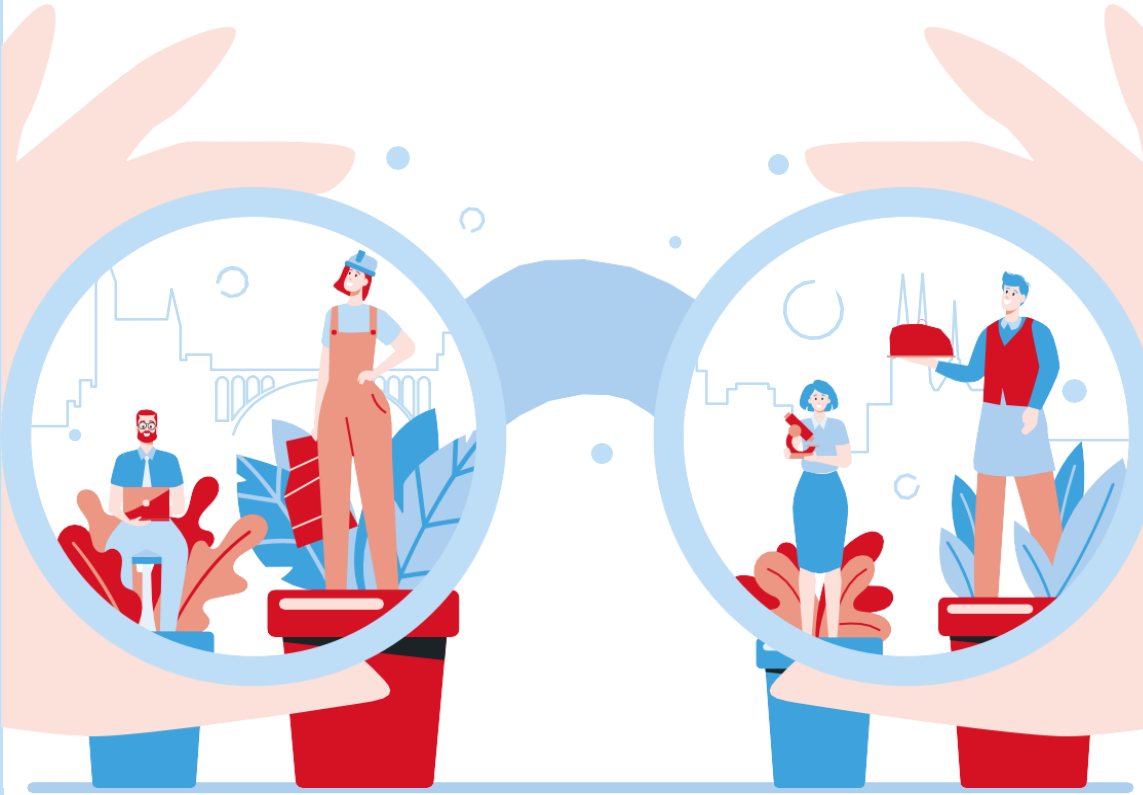

GOUVERNANCE DE L'ASSURANCE MALADIE-MATERNITE

EMPLOYEURS
ASSURES
ETAT

PRESTATAIRES

ORGANISATION
Institutions de la Sécurité Sociale

FINANCEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE MATERNITE

Solde des opérations courantes de l'AMM (millions EUR ; CNS)

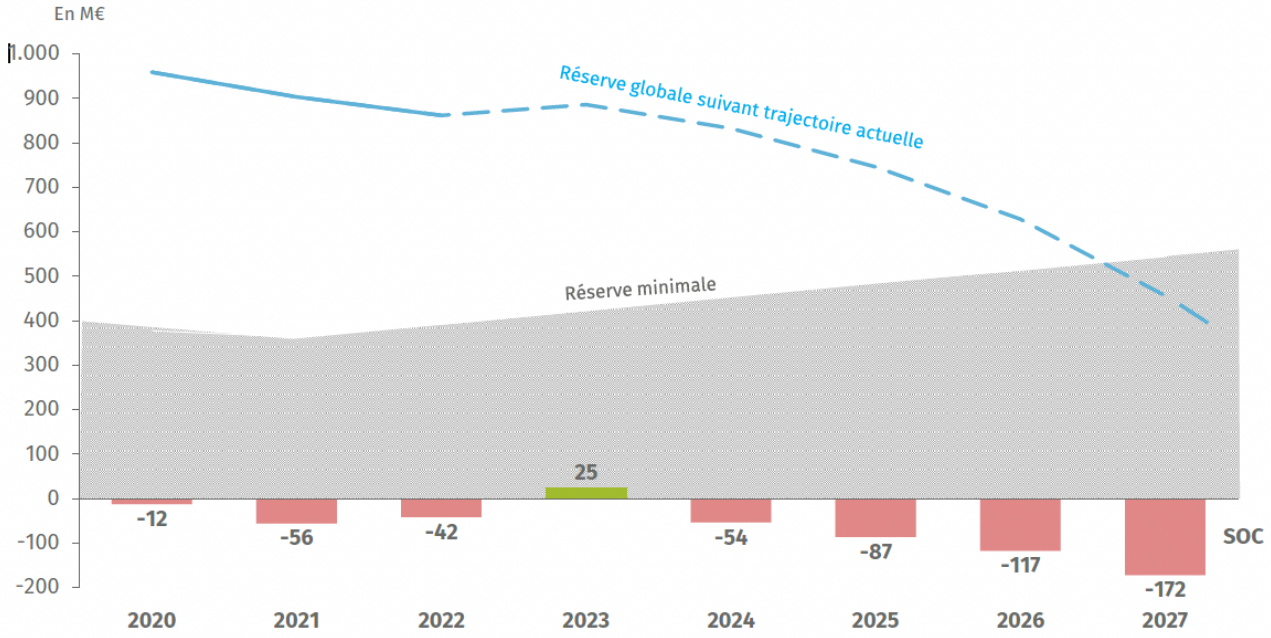

*) Estimations fortement influencées par les évolutions macroéconomiques, la prise en charge de nouvelles prestations, le taux de cotisation, les CCT ainsi que les négociations tarifaires avec les prestataires

HAUSSE STRUCTURELLE DE L'ABSENTEISME POUR CAUSE DE MALADIE

Evolution de l'absentéisme pour cause de maladie (IGSS)

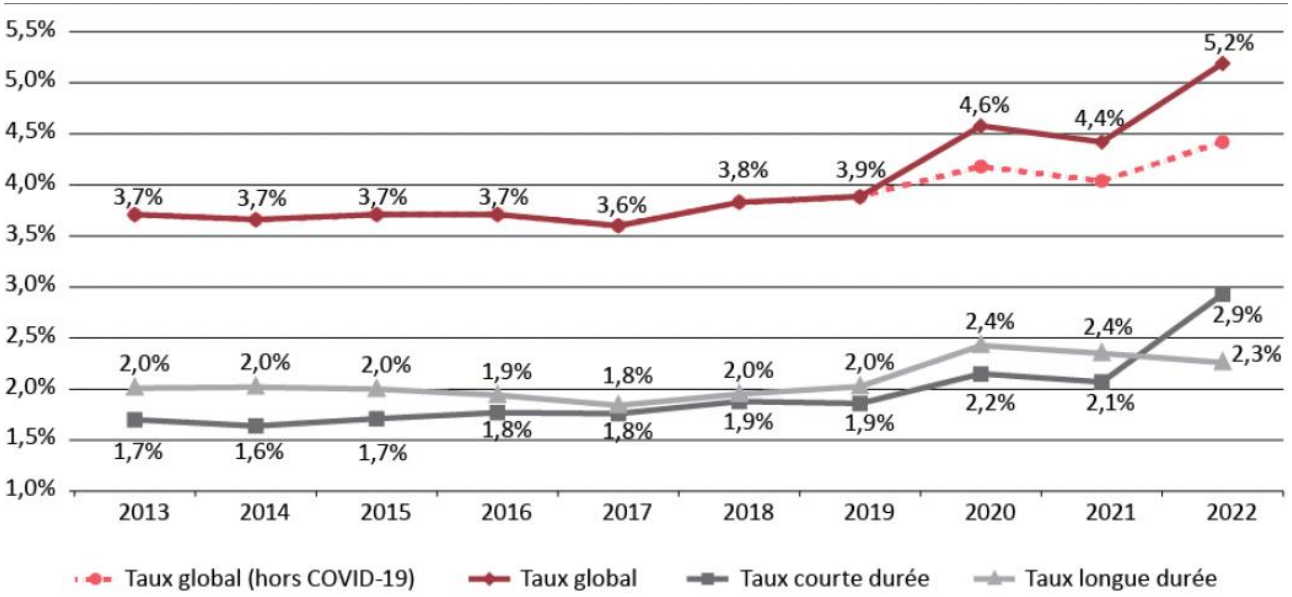

2023 confirme la tendance

Importance du CMSS

FINANCEMENT DE L'ASSURANCE PENSION

Evolution du solde et de la réserve entre 2020 et 2070 (en % du PIB ; IGSS)

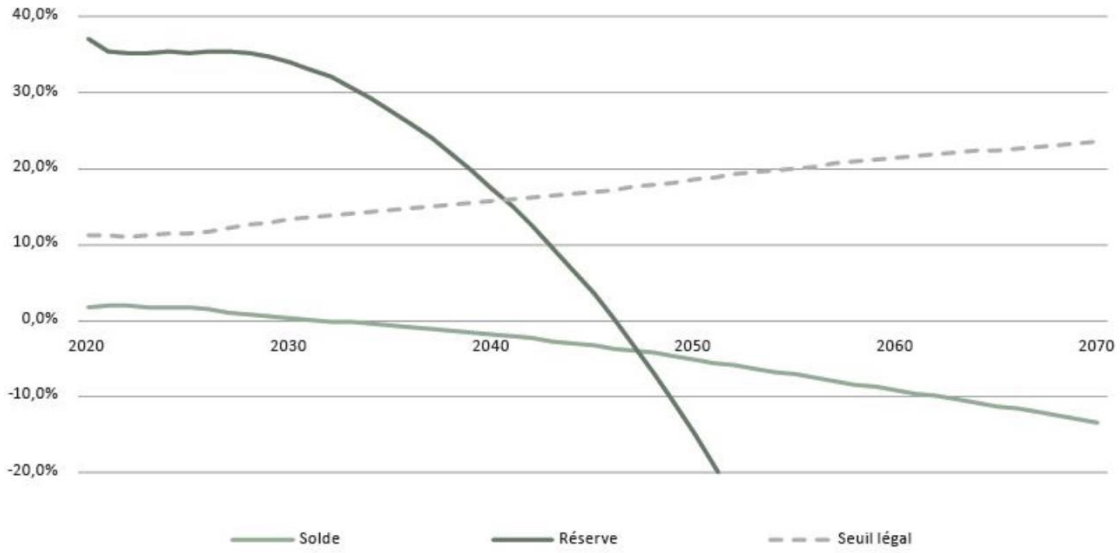

Les réserves du fonds de pension appartiennent aux assurés cotisants.

Stratégie d'investissement

REVALORISER LE STATUT D'INDEPENDENT

CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

Proposition

Revaloriser le statut d'indépendant à travers une meilleure protection sociale

6 mesures en vue d'aligner la protection sociale de l'indépendant sur celle du salarié

- Assouplir la possibilité pour l'indépendant de cumuler une pension de vieillesse anticipée avec un revenu professionnel
- Mieux définir le statut du conjoint aidant
- Promouvoir l'affiliation des indépendants à la MDE
- Elargir le bénéfice de l'ensemble des mécanismes de « chômage partiel », « chômage intempéries » et « chômage accidentel ou technique » aux indépendants
- Adapter le chômage complet
- Mettre en place un régime de reclassement professionnel pour indépendant

NOS PRIORITES EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE

1. Assurer le financement de la sécurité sociale sans augmenter les cotisations (agir sur gouvernance et efficacité & efficience des dépenses)

2. Agir contre l'absentéisme pour cause de maladie

3. Revaloriser le statut de l'indépendant

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

FOCUS SECTORIEL

CADRE PRO-BUSINESS POUR UNE ECONOMIE COMPETITIVE ET ATTRACTIVE

Développer tous les talents au sein d'un marché du travail attractif, performant et ouvert

Accélérer les transitions écologique et énergétique avec un cadre propice aux entreprises

Poser les fondations d'une « *data-driven economy* » compétitive et innovante

Piloter le développement territorial pour répondre aux besoins de logement et de mobilité

Maintenir et accroître l'attractivité et la compétitivité du modèle économique

Garantir des finances publiques, des pensions et une protection sociale soutenables pour toutes les générations

ASSURER LE FUTUR DE L'ARTISANAT

#ZukunftHandwierk

30 proposition pour:

- répondre aux enjeux du secteur,
- renforcer la compétitivité des entreprises
- améliorer le quotidien des artisans tout comme des citoyens en général

BANQUES

- **Talents**
  - Introduction de mesures fiscales ciblées pour les profils qualifiés (revue du régime impatriés, stock-options)
  - Création au Luxembourg d'un pôle d'excellence académique dédié aux métiers de la finance

- **Indexation automatique des salaires**
  - Limitation à 1 tranche indiciaire par an
  - Lier le taux de la tranche indiciaire au niveau du salaire

- **Cadre réglementaire**
  - Renforcer la représentation du Luxembourg au sein des institutions européennes
  - Utiliser à plein le levier du Haut Comité de la Place Financière au service de l'innovation législative

ASSURANCES

- L'ACA demande une **réforme urgente du SECRET PROFESSIONNEL** dans deux domaines : celui des possibilités d'externalisation et celui de la résolution des conflits de lois

- les besoins des assureurs pour traiter les **DONNÉES MÉDICALES** de leurs clients dans le cadre de leur activité doivent avoir une base juridique solide : L'ACA demande à ce que **le processus du projet de loi 7511 reprenne et soit finalisé dès que possible**.

- La réforme nécessaire du **SYSTÈME DE PENSION** légale (1er pilier) peut être accompagnée d'actions visant à encourager le recours à la pension collective et à la prévoyance individuelle, en les rendant plus attractifs :
  - En **modernisant le régime de pension complémentaire (2ème pilier)** (assouplissement de certaines règles de fonctionnement et à l'élargissement des possibilités d'accès aux employés dont l'employeur n'a pas encore mis en place un régime de pension complémentaire)
  - En **augmentant les plafonds déductibles fiscalement Art 111 Lit (3èmepilier)** et en mettant en place un produit de pension luxembourgeois durable (111bis vert) bénéficiant d'un doublement du montant de déductibilité fiscale par rapport aux limites actuelles.

SERVICES, COMMERCE, TRANSPORT

Les défis réglementaires entravent la viabilité et la croissance des entreprises de nos secteurs.

- Les limites d'activité pour les salariés non-résidents affectent la compétitivité du secteur du transport luxembourgeois.
- Pour protéger les marges dans les secteurs conventionnés, une harmonisation des tarifs avec l'indexation des salaires est nécessaire.
- Les transpositions nationales dépassant les directives peuvent entraver la compétitivité commerciale du Luxembourg sur le marché intérieur européen.

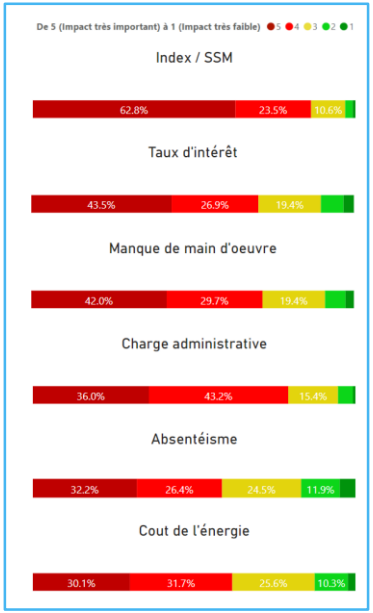

ARTISANAT

- Concurrence déloyale de l’état et des communes
- Transition énergétique
- Simplification administrative
- Formation dans l’artisanat

INDUSTRIE

Constats

- Tendance à la **désindustrialisation** en Europe. Les secteurs de base sont fragilisés.
- UE fortement handicapée sur l'énergie. **Pertes des avantages du Luxembourg sur l'énergie** au sein de l'UE.
- **Concurrence asiatique** menaçante.
- **Difficulté de décarboner l'industrie,** aggravée par la crise énergétique et l'inflation.
- **Lourdeur administrative** qui se propage de manière vertigineuse.
- **Protection de la nature** trop arbitraire, bloquante et restrictive impactant les zones d'activité.
- Dégradation préoccupante du M**arché intérieur** (détachement, chaînes d'approvisionnement durables, …).

Propositions

- Prolongation ciblée du TCTF au-delà du 1.1.2024 pour préserver le tissu industriel à court terme.
- Dialogue énergétique ouvert et réaliste, recherche de partenariats pour un **accès non discriminatoire à des sources d'énergie décarbonées, compétitives et stables**.
- Productivité, recherche, haut contenu technologique, spécialisation, énergie compétitive et diversification des sources d'approvisionnement renforçant la **résilience de l'industrie**.
- Digitalisation, IA, données, cybersécurité, synergies public-privé comme clés du succès pour des **activités à fort potentiel de croissance**.
- **Protection de la nature** collaborative et incitative en symbiose avec les autres politiques sectorielles.
- Agenda crédible de simplification, digitalisation des procédures et charges/obligations plus sélectives pour **accélérer le processus de modernisation et de transition**.

HoReCa

- **Travail – work-life-balance :**
  - Problèmes ITM : coupures de service et contrôles (notre souhait: approche d'un organe préventif et non sanctionnant)
  - Avantages en nature défiscalisés (cf. mise à disposition logement, nourriture, etc.)
  - Personnel occasionnel (extras) : instaurer une réglementation simple et uniforme dans tout le pays

- **Régime d'aides aux PMEs** : augmenter le taux d'aides pour investissements en faveur de l'environnement et de la digitalisation → défendre cette position auprès de l'UE

- **Reprise, transmission et cessation d'entreprise** : abolir l'imposition de la plus-value en cas de non-vente

CONCLUSION

Le monde évolue, des nouveaux blocs émergent
→ Le Luxembourg doit s'inscrire dans ce monde qui change

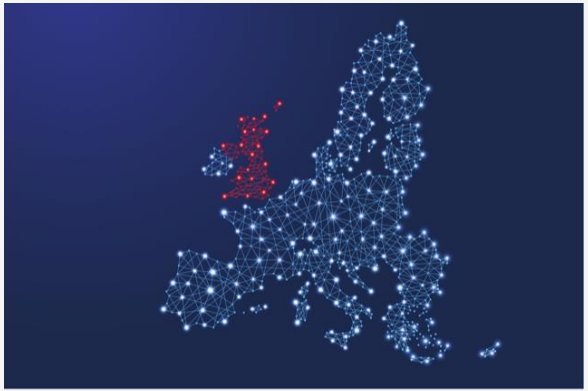

La force du Luxembourg, c'est d'attirer des flux. Pour continuer à y arriver, il faut:

- ✓ **Attractivité fiscale et des talents**
- ✓ **Compétitivité internationale**
- ✓ **Prévisibilité de la politique et sécurité juridique**

CONCLUSION

- **Notre pays est à la croisée des chemins.**
- **L’expertise concernant les différents secteurs est dans nos organisations.**
- **Nous voudrions nous engager. Invitez-nous en tant qu’experts dans les groupes de travail.**

UEL

www.uel.lu

ABBL · ACA Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg · Chamber of Commerce Luxembourg · Chambre des Métiers Luxembourg · Federation des Artisans · FEDIL · HORECA Luxembourg · Luxembourg Confederation